

Vie scientifique

« Sciences et action pour la gestion et la conservation de la biodiversité »

Compte rendu de colloque (Florac, 18-21 septembre 2007)

Laurent Hazard

Généticien, INRA-SAD, UMR1248 AGIR, 31326 Castanet-Tolosan cedex, France

Ce colloque était organisé par Montpellier SupAgro (site de Florac). Il a réuni à Florac environ 180 participants en plénières, en ateliers et sur le terrain. Parmi eux, on notait majoritairement des chercheurs, des gestionnaires et des formateurs, quelques associatifs, mais ni représentants des administrations de l'État en charge de l'environnement (DIREN, DDAF¹), ni élus territoriaux.

La composition du public a fourni l'occasion de revenir sur la délicate et récurrente question des relations entre chercheurs et gestionnaires. Certes en évolution, elles n'en continuent pas moins de buter sur les mêmes difficultés : les gestionnaires demandent une recherche plus systémique, plus interdisciplinaire, une plus grande implication des SHS ; les chercheurs invitent les gestionnaires à sortir de leur territoire, à accepter une décontextualisation de leurs questions, et souhaitent que la production de connaissances soit reconnue comme un objectif à part entière des projets. L'incompréhension demeure aussi du fait du « jargon » prêté aux chercheurs et de la méconnaissance des pratiques et des contraintes de chacun, telles la diversité des cadres réglementaires de la protection (pour les gestionnaires), les exigences de l'évaluation de la recherche (pour les chercheurs) et la différence des pas de temps entre gestion et recherche (pour les deux). L'un des intervenants a suggéré qu'une partie de cette incompréhension pourrait être levée en prenant le temps de répondre à deux questions : gérer dans quel but ? Comprendre pour quoi faire ?

Le concept de biodiversité a servi d'exemple pour illustrer les difficultés de communication. Ce concept

n'est, semble-t-il, toujours pas partagé, non seulement entre chercheurs et gestionnaires, mais entre chercheurs eux-mêmes ou entre gestionnaires eux-mêmes. Cela dit, il semble qu'il y ait un intérêt à conserver la polysémie de ce terme. Cela permet d'éviter de réveiller les querelles entre les différents paradigmes de la conservation.

Deux grandes lignes de fracture, illustrant l'adhésion à des représentations et à des valeurs bien différentes, ont émergé tout au long du colloque, allant parfois jusqu'à opposer fermement les participants.

Quelle stratégie pour la conservation ?

La première fracture porte sur la question du zonage. Derrière elle, s'exprime la tension entre conservation et développement. Un retour fait d'entrée sur l'évolution du paradigme de la conservation au cours du XX^e siècle montre bien le glissement qui s'est opéré : à une conception fondée sur une disjonction entre espace social et espace naturel, a succédé la reconnaissance du rôle de l'homme dans le devenir des écosystèmes. Cette reconnaissance est scandée par quelques dates majeures : apparition de la notion d'écodéveloppement en 1970, de l'écologie du paysage dans les années 1980 et du concept de biodiversité en 1992. Cette évolution n'empêche toutefois pas que différents modèles de conservation perdurent actuellement. Le débat apparaît notamment autour de la question du zonage du territoire : faut-il intensifier les zones agricoles et libérer des espaces naturels protégés pour la conservation ou bien, au contraire, s'extraire de cette logique de zonage pour mettre en œuvre de façon générale une conservation intégrée ? Le débat mériterait d'être étendu

Auteur correspondant : laurent.hazard@toulouse.inra.fr

¹ DIREN : direction régionale de l'environnement ; DDAF : direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

à l'urbanisation, pour laquelle se pose le même problème, comme l'a fait remarquer un participant.

Les partisans d'un zonage départageant zones naturelles et zones anthropisées attirent l'attention sur la valeur des écosystèmes à évolution spontanée. Toute activité humaine au sein d'un écosystème semble se traduire immédiatement par une forte perte de biodiversité. Le travail d'un des ateliers (intitulé « Laisser le temps au temps ») a mis en exergue l'importance de la non-intervention raisonnée. Dans sa forme la plus extrême, ce mode de conservation consiste à faire confiance à la nature et à laisser se développer une dynamique des espèces sans intervention humaine. Il revient donc à gérer les intrusions humaines et non les dynamiques à l'intérieur des zones protégées. Cela implique de mettre au tout premier plan l'éducation des citoyens. Un exemple a été pris pour montrer la difficulté que rencontre la mise en œuvre de ce mode de gestion, celui de la coexistence entre aire protégée et zone périphérique telle qu'on la trouve dans les grands parcs nationaux africains. Si l'aire protégée est un espace d'exclusion, rendre cette exclusion effective et socialement acceptable nécessite de favoriser les projets de développement économique et social en zone périphérique. Néanmoins, lorsqu'un projet de développement fonctionne bien en zone périphérique, il menace rapidement les objectifs de conservation poursuivis dans l'aire protégée. La gestion des évolutions écologiques de l'aire protégée passe donc par un pilotage délicat des activités de la zone périphérique.

À cette position, s'oppose une autre conception de la conservation, qualifiée en séance plénière de « délire jardinnatoire interventionniste ». Certains intervenants ont en effet invité les participants à « passer d'un monde à part, à isoler, à un monde commun à construire ». Il s'agissait en l'occurrence d'une référence à l'agriculture. Ses évolutions récentes (agriculture multifonctionnelle, agriculture durable) permettent d'envisager qu'elle puisse jouer un rôle dans une gestion conservatoire hors des espaces protégés. Il est possible de promouvoir une conservation intégrée grâce à une agriculture non intensive dont le rendement demeure néanmoins élevé. En effet, le rendement de l'agriculture n'est pas proportionnel à son intensification. Par ailleurs, 45 % des espèces rares et menacées sont liées à des milieux utilisés par l'agriculture et ces espèces sont menacées aussi bien par l'intensification que par l'abandon. Dans cette perspective d'une agriculture « éco-gestionnaire », un outil de diagnostic simple, apte à caractériser la biodiversité des prairies et mobilisable par les acteurs du monde agricole, a été présenté. Cette conservation intégrée implique la reconnaissance du rôle des acteurs locaux – notamment des agriculteurs et des forestiers – dans la gestion des milieux. Cette reconnaissance sociale doit s'accompagner d'une reconnaissance des savoirs locaux, profanes et empiriques dont ils sont porteurs. Ils ont, en effet, une connaissance de leurs milieux et des savoir-faire

concernant leur gestion, qu'il convient de conserver et de valoriser pour la gestion locale de la biodiversité.

Plusieurs problèmes apparaissent à ce niveau. Il y a tout d'abord celui de l'harmonisation des politiques publiques : elles sont loin d'être toujours cohérentes pour accompagner cette conservation intégrée. Vient ensuite celui de la nécessité de prendre en compte la complexité des situations locales à gérer et l'incertitude dans laquelle le décideur se trouve quant aux choix à prendre. D'où l'intérêt des outils d'aide à la décision, de la modélisation (systèmes multi-agents [SMA]), des outils de gestion de la complexité, notamment dans un pays comme la France, dans lequel il n'existe pas de culture de consensus. Enfin, un troisième problème se pose lorsqu'il n'y a plus d'agriculteurs sur place, ou lorsque leurs pratiques changent, et lorsque les solutions techniques fortement subventionnées (débroussaillage mécanique, par exemple) ne sont pas compatibles avec un objectif de développement durable.

Quelle modalité de construction des connaissances ?

La seconde ligne de fracture qui est apparue au cours du colloque se situe entre les adeptes d'un mode de production et de transmission des connaissances basé sur le modèle du transfert et les partisans de leur co-construction. S'inscrivant dans la première perspective, les gestionnaires proposent de construire des interfaces destinées à faciliter le transfert. Ils mettent en avant les médiateurs techniques et scientifiques mobilisant les sciences de l'ingénieur. Référence a été faite aux courtiers en connaissances, qui font le lien entre chercheurs et gestionnaires, facilitent leur interaction de manière à ce que chacun comprenne mieux les objectifs et la culture professionnelle de l'autre, et que, ensemble, ils influent sur le domaine de travail, forment de nouveaux partenariats et mobilisent les résultats scientifiques. Une autre proposition est de développer des approches « *evidence-based* », c'est-à-dire fondées sur la construction de bases de données répertoriant les actions de conservation et leurs effets selon leur contexte. Ces bases de données, disponibles sur Internet, permettraient aux gestionnaires de mieux raisonner leurs plans d'action. C'est néanmoins la formation qui est le plus souvent mise en avant comme moyen de transfert de connaissances. Elle s'accompagne volontiers d'un certain prosélytisme (« il faut faire passer le message », « il faut convaincre les citoyens », « notre objectif est de recruter des adhérents »). Dans une telle perspective – la chose est soulignée –, les sciences sociales se trouvent souvent instrumentalisées : elles sont là pour aider à ajuster le discours et convaincre.

Un des ateliers (intitulé « Partager savoir et pouvoir ») est revenu sur la question de la co-construction des

démarches de recherche-action. De solides compétences en gestion de projet de la part des gestionnaires comme des chercheurs sont nécessaires pour mettre en œuvre une véritable recherche en partenariat. Faut de quoi, le point de vue de l'acteur attaché à la réalisation de son projet occulte celui des autres. L'acteur centré sur un projet de « conservation » est incapable de penser en termes de développement, et inversement. La co-construction d'une démarche en partenariat implique de commencer par redéfinir les rôles de chacun : chercheurs, experts, gestionnaires, acteurs locaux, au sein du projet.

Sciences citoyennes et participatives

La notion de recherche participative, associée à celle de sciences citoyennes, a été source de débat. Est alors introduite la notion de recherche impliquée, les chercheurs étant invités à la substituer à la recherche appliquée. Le souhait des gestionnaires est de voir les chercheurs « s'impliquer dans la réalité locale », et ce, au-delà de leur seule participation à des comités scientifiques, qui semblent d'ailleurs rarement fonctionner correctement. Une telle implication leur offrirait la possibilité d'expérimenter en grandeur nature. La confrontation au réel local ne peut qu'être une source de créativité et d'innovation, elle ne s'oppose donc en rien aux démarches scientifiques académiques. Elle permettrait par ailleurs d'associer les gestionnaires à un travail de distanciation, d'« objectivation » de la réalité, qui les amènerait à en construire une nouvelle lecture et à élaborer des outils/indicateurs en rendant compte. Certains dispositifs de recherche (tels ceux qui sont à la base de la modélisation SMA) posent

bien cette question de la place du chercheur dans la mesure où celui-ci devient indispensable au fonctionnement de l'outil. Se trouve-t-il donc de facto impliqué ? Pour tel intervenant, qui pense au contraire que, pour un chercheur, « se mouiller » n'est pas s'impliquer mais simplement préciser le domaine d'incertitude d'une décision, la solution est de sortir le chercheur du jeu en formant des animateurs spécialisés.

La science citoyenne est aussi vue comme un courant de pensée visant à mobiliser les gens autour de la protection de l'environnement. Les travaux de l'atelier « Impliquer le citoyen » vont dans ce sens : il convient, dit-on, de renforcer son éducation à la nature et de susciter son implication dans le recueil de données sur le terrain. C'est ce que fait une association telle que Terra Biodiversita. Les données sont ensuite mutualisées sous la forme d'un site Internet (en l'occurrence, Tela Botanica). Cette initiative revendique une dimension « citoyenne » visant par des retours critiques à former les participants qui n'ont aucune connaissance en matière d'environnement. Se pose alors la question de la qualité et de la validation des données recueillies. Au contraire, l'initiative du conseil général de la Seine-et-Marne visant à mobiliser les citoyens du département pour y réaliser un atlas de la biodiversité ne soulève pas ce problème, dans la mesure où ceux-ci sont encadrés par différents instituts.

Le colloque s'est terminé par un encouragement à faire vivre les réseaux qui se sont créés durant ces trois jours et par le souhait, partagé par la majorité des participants, qu'il y ait dans un proche avenir une seconde édition. Les actes du colloque sont consultables sur le site de SupAgro Florac : <http://www.cep.educagri.fr/actions/actesducolloquebiodiversite.cfm>.